



Centre De Gestion
de la fonction publique territoriale
de Lot-et-Garonne

DOCUMENT 1 : FICHE STATISTIQUE

**Statistiques d'absentéisme des agents titulaires et stagiaires
affiliés à la CNRACL**

A RETOURNER AU C.D.G AVANT LE 31/01/2012

CE DOCUMENT EST ESSENTIEL POUR QUE, LORS DE LA CONSULTATION, L'ASSUREUR PUISSE FAIRE UNE PROPOSITION ECONOMIQUEMENT ADAPTEE.

Collectivité :

Interlocuteur à contacter pour renseignements complémentaires:

ANNEES	Maladie ordinaire		Longue maladie/Longue durée		Maternité	Accident du travail			Décès	Effectif agents CNRACL
	Plein traitement	Demi traitement Disponibilité d'office	Plein traitement	Demi traitement Mi-temps thérapeutique Disponibilité d'office	Y compris congés pathologiques et d'adoption	Plein traitement	Mi-temps thérapeutique	Nombre d'arrêts	Capitaux réglés (€)	
2008	Nombre de jours d'arrêt total*									
	Dont remboursés par l'assureur									
2009	Nombre de jours d'arrêt total*									
	Dont remboursés par l'assureur									
2010	Nombre de jours d'arrêt total*									
	Dont remboursés par l'assureur									
2011	Nombre de jours d'arrêt total*									
	Dont remboursés par l'assureur									

*S'agit-il de : Jours calendaires Jours ouvrés



Recto-verso à compléter !

DOCUMENT 1 : FICHE STATISTIQUE

% de femmes :%
 Age moyen des femmes : ans
 Age moyen des hommes :ans
 Age moyen global : ans

Pour les accidents du travail, les frais médicaux s'élèvent à :	2008 €	2009 €	2010 €	2011 €
--	------	---------	------	---------	------	---------	------	---------

Masse salariale assurée :€
 La collectivité est-elle assurée ?
 Oui Non

Si votre contrat actuel est en répartition, merci de renseigner le tableau ci-dessous.

Arrêts importants en cours susceptibles de se poursuivre après 2012 (longue maladie/maladie de longue durée-accident du travail-maladie ordinaire > 3 mois)				
Date de naissance	Nature de l'arrêt	Premier jour de l'arrêt	Date probable de reprise	Salaire annuel de l'agent (€)

Nombre prévisionnel d'agents CNRACL au 01/01/2012 :

**CACHET ET SIGNATURE
DE L'AUTORITE TERRITORIALE**



Recto-verso à compléter !